

INFORMATION EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2022

SELECTION DESCENTE
Senior, U23, U21 et U18

I. Introduction

Les compétitions de sélection Senior, U23 et U21 classique et sprint 2022, auront lieu à Treignac du 15 au 18 avril 2022 pour toutes les épreuves individuelles et d'équipage (C1D, C1H, K1D, K1H, C2H). Elles comprennent 4 courses : 3 courses réservées aux sportifs autorisés à courir les sélections et 1 course ayant comme support le Sélectif National de Treignac.

Pour les juniors, les trois premières compétitions de sélection de l'équipe de France U18 auront lieu à Treignac le 16 et 18 avril 2022.

II. Programme des courses et parcours

Programme des courses sénior

- Course n°1 sprint sous format Q1, Q2 et finale A (la finale B se courra selon les possibilités du lâcher d'eau), vendredi 15 avril 2022,
- Course n°2 sprint sous format finale (pour tous les inscrits aux sélections), samedi 16 avril 2022,
- Course n°3 classique, dimanche 17 avril 2022,
- Course n°4 classique (Sélectif National de Treignac), lundi 18 avril 2022.

Programme des courses junior

- Course n°1 sprint sous format 1 manche, samedi 16 avril 2022,
- Course n°2 sprint sous format 1 manche, samedi 16 avril 2022,
- Course n°3 classique (Sélectif National de Treignac), lundi 18 avril 2022.

Pour rappel la course de sélection n°4 junior se déroulera lors du championnat de France le 1^{er} mai 2022.

Parcours des courses

- Parcours sprint : environ 1minute 20
 - Départ en amont de la digue crevée
 - Arrivée en amont au parc des Carderies
- Parcours classique : environ 16 minutes
 - Départ glissière de la pisciculture
 - Arrivée en amont de la centrale de Chingeat

III. Conditions de participation

Conditions administratives - Sélection sénior

- Être titulaire de la carte adhésion 2022.
- Avoir payé ses factures à la FFCK.
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur.
- Pour les courses N°1, 2 et 3, s'inscrire sur le site de la FFCK à courses sélection équipe de France avant le 10 avril 2022. Le coût d'inscription est de 10 € par course et par embarcation.
- Pour la course N°4 (Sélectif National de Treignac) s'inscrire sur le site de la FFCK via la procédure habituelle.

Conditions administratives - Sélection junior

- Être titulaire de la carte adhésion 2022.
- Avoir payé ses factures à la FFCK.

- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur.
- Être né entre le 01/01/2004 et le 31/12/2007.
- Pour les courses N°1 et 2, s'inscrire sur le site de la FFCK à courses sélection équipe de France U18 avant le 10 avril 2022. Le coût d'inscription est de 10 € par course et par embarcation.
- Pour la course N°3 (Sélectif National de Treignac) s'inscrire sur le site de la FFCK via la procédure habituelle.
- Pour les sportifs nés en 2006 et 2007, l'inscription au titre des sélections U18 nécessite de faire une demande de dérogation par mail au manager descente (pmcrocket@ffck.org) pour le **8 avril 2022 au plus tard**.

Conditions sportives - Sélection senior

- Les sportifs listés élite et senior, quelle que soit leur embarcation de mise en liste peuvent s'inscrire aux courses de sélections,
- Puis seul(e)s les sportifs qui entrent dans les quotas d'accès suivant pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.

K1H	K1D	C1H	C2H	C1D
20	15	15	10	10

- Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national au jeudi 31 mars 2022 à l'issue du Sélectif National sprint de Metz.
- Les sportifs listés Elite et senior sont comptabilisés dans ce classement.
- Le manager descente peut inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélection 2022 après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

Conditions sportives - Sélection junior

- Les sportifs classés au numérique Junior et cadet combiné et qui entrent dans les quotas d'accès suivant pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.

K1H	K1D	C1H	C1D	C2H
12	10	7	7	5

- Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national au jeudi 31 mars 2022, à l'issue du Sélectif National sprint de Metz.
- Le manager descente peut inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélection 2022 après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

IV. Horaires des entraînements officiels et des courses de sélections françaises

Les horaires de navigation (identifiés en vert) et de période de courses (identifiés en jaune) dans le tableau ci-dessous sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer en fonction de la validation définitive des lâchers d'eau.

[illegible]

V. Ordre des catégories :

- Groupe n°1 : C1H, K1H, K1D
- Groupe n°2 : C2H, C1D

VI. Ecart entre les participants:

Les départs seront réalisés toutes les 30'' en phase de qualification et toutes les minutes pour les finales et la course classique. Les écarts entre les participants pourront être revus en fonction du nombre d'inscrits définitif.

VII. Effectifs et quotas d'accès aux finales pour les courses de sélection senior sprint à titre indicatif :

Catégorie	Effectifs	Accès Finale A Q1	Accès Finale A Q2	Finale A	Finale B
K1H	20	10	5	15	5
K1D	15	7	5	12	3
C1H	15	7	5	12	3
C1D	10	5	2	7	3
C2H	10	5	2	7	3

VIII. Phase de courses et ordre de départ

Vendredi 15 avril 2022

Phase de course :

- 10h20 – 11h00 : Qualification 1 groupe n°1
- 12h00 – 12h15 : Qualification 1 groupe n°2
- 14h00 – 14h30 : Qualification 2 groupe n°1 puis n°2
- 14h30 – 15h30 : Course de sélection n°1 sprint senior, finales A (puis B en fonction du lâcher d'eau)

Ordre de départ :

- Qualification n° 1 : sportifs non listés SHN selon ordre inverse du classement national / sportifs en liste Relève par tirage au sort / sportifs en listes Senior et Elite par tirage au sort
- Qualification n°2 : ordre inverse des résultats de la Q1 (moins les sélectionnés direct pour finale)
- Finale A : ordre inverse des résultats de la Q1 puis de la Q2.
- Finale B : ordre inverse des résultats de la Q2

Samedi 16 avril

Phase de course senior :

- 12h00 – 13h30 : Course de sélection n°2 sprint senior (pour tous les inscrits des sélections)

Ordre de départ senior :

- Ordre inverse des résultats de la course n°1 sprint.

Phase de course junior :

- 13h30 – 14h30 : Course de sélection n°1 sprint junior
- 14h30 – 15h30 : Course de sélection n°2 sprint junior

Ordre de départ junior :

- Ordre inverse du classement national

Dimanche 17 avril

Phase de course :

- 10h00 – 14h00 : Course de sélection n°3 classique senior

Ordre de départ :

- Sportifs non listés SHN selon ordre inverse du classement national / sportifs en liste Relève par tirage au sort / sportifs en listes Senior et Elite par tirage au sort

Lundi 18 avril

Phase de course :

- 9h30 – 15h30 : Course de sélection n°4 classique senior et course de sélection n°3 classique junior

Ordre de départ senior :

- Ordre inverse des résultats de la course de sélection n°3 classique

Ordre de départ junior :

- Ordre inverse du classement national

IX. Réunion des chefs d'équipe

La réunion des chefs d'équipe est programmée jeudi 14 avril de 18h00 à 19h00. Les modalités de la réunion vous seront communiquées ultérieurement.

X. Distribution des dossards

La distribution des dossards se fera le jeudi 14 avril de 16h00 à 17h30 au parking des rivières.

Chaque chef d'équipe devra déposer une caution de 100 € à l'ordre de la FFCK.

La restitution des dossards se fera à l'issue de la course classique du dimanche 17 avril dans la zone de débarquement de la course classique.

Les sportifs gardent le même dossard pour les courses de sélection senior n°1, 2 et 3 ainsi que pour les courses de sélection junior n°1 et 2.

Pour la course de sélection n°4 senior et la course de sélection n°3 junior (Sélectif National de Treignac), les modalités de distribution des dossards vous seront communiquées ultérieurement.

XI. Chronométrage

Le chronométrage est réalisé par Lionel Fraisse et Pierre Roos via le logiciel CompetFFCK.

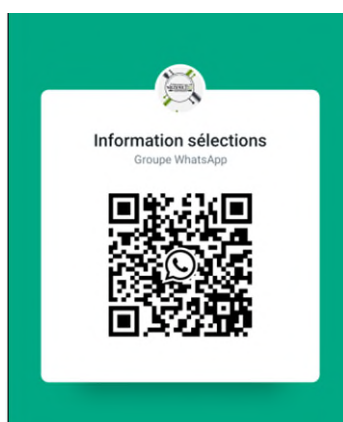
XII. Règlement

Le règlement de la fédération internationale sera appliqué sur l'ensemble des courses de sélections y compris le Sélectif National de Treignac.

XIII. Informations et résultats

Les informations, résultats et tableaux de chronométrage seront diffusés via le réseau WhatsApp.

Scanner le QR code pour intégrer le groupe WhatsApp sélection DESCENTE 2022



XIV. Vidéo et chronométrage sectoriel

Les vidéos des courses et les fiches de chronométrage sectoriel seront disponibles pour l'ensemble des sportifs. Une personne aura la charge de transmettre les éléments sur un support apporté par le sportif à l'extérieur du bâtiment de gestion de course.

XV. Suivi des athlètes

Les entraîneurs de la FFCK proposeront un suivi des athlètes (conseils, vidéo, entretien) et seront dans la mesure du possible et selon les niveaux de mise en liste, disponibles pour accompagner les athlètes dans leur projet de performance.

Laetitia Parage, Etienne Baudu et Paul Graton pourront faire des retours sur la base du chronométrage et des chronos sectoriels.

XVI. Sécurité

La sécurité des participants est sous la responsabilité des chefs d'équipe.

Durant les phases de course, il est demandé à chaque concurrent d'attendre l'arrivée du sportif suivant pour se présenter au contrôle bateau puis de débarquer.

XVII. Contrôle des équipements

Tous les finalistes seront contrôlés et un tirage au sort sera effectué pour les phases de qualification. Le sportif doit s'informer auprès du chef contrôle de la nécessité de présenter son matériel. Les normes internationales seront appliquées.

XVIII. Contrôle antidopage

Des contrôles antidopage sont susceptibles d'être réalisés. Il convient donc d'être en possession de sa CI sur le site. Les mineurs pourront être accompagnés.

XIX. Mesures sanitaires

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées lors des courses de sélection.